

La Banque d'expériences du groupe de travail « Revenus modestes et insertion professionnelle » a été conçue pour permettre la mutualisation des initiatives permettant de favoriser l'accès des familles en insertion professionnelle ou en formation ; aux revenus les plus modestes, aux différents modes d'accueil. Elle vise à faire connaître la diversité des actions infra et extra départementale.

Résumé de l'action : accompagnement global des demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux à leur insertion professionnelle.

<p><b>Début de l'action</b> Mars 2015</p> <p><b>Localisation</b> Département</p> <p><b>Action menée par</b> Pôle Emploi+les travailleurs sociaux des MdD</p> <p><b>Personne(s) ressource(s)</b> Pôle Emploi Chefs de service d'action sociale en MdD</p> <p><b>Public(s) visé(s)</b> Demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux à l'accès à l'emploi</p> <p><b>Partenaire(s)</b> Pôle Emploi Le Département</p>	<p><b>CONTEXTE</b></p> <p>Dans un contexte de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, et pour éviter les ruptures de parcours d'insertion, il est apparu nécessaire de se baser sur les besoins des personnes, de décloisonner les dispositifs, de partager des connaissances et de mettre en complémentarité les compétences de Pôle Emploi et celles des services sociaux. Pôle Emploi propose donc une quatrième offre de service aux demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux à leur insertion professionnelle : l'accompagnement global, coordination entre les services de Pôle Emploi et les services sociaux du Département. Une convention de coopération entre Pôle Emploi et le Département est signée pour encadrer cet accompagnement coordonné en faveur des demandeurs d'emploi.</p> <p><b>DESCRIPTION</b></p> <p>Les demandeurs d'emploi connus des services sociaux des Maisons de Département et rencontrant des freins à leur insertion professionnelle peuvent bénéficier d'un accompagnement rapproché et adapté à leurs besoins, d'un conseiller de Pôle Emploi dédié en coordination avec leur travailleur social de territoire. Cet accompagnement débute à l'issue d'un entretien tripartite entre le conseiller de Pôle Emploi, le travailleur social et le demandeur d'emploi.</p> <p>L'accompagnement, basé sur le consentement du demandeur d'emploi et contractualisé, consiste à lever les freins sociaux pour permettre une insertion professionnelle. Il peut durer entre 6 et 9 mois.</p> <p><b>MOYENS</b></p> <p>Mise à disposition par agence Pôle Emploi, d'un conseiller dédié à l'accompagnement global pour 100 demandeurs d'emploi sur une année.</p> <p>Accompagnement en coordination avec le travailleur social de la Maison du département du territoire d'habitation de la personne.</p> <p><b>BILAN OU PERSPECTIVES</b></p> <p>Déploiement de l'accompagnement global prévu sur tout le Département pour juin 2017.</p>
---	--